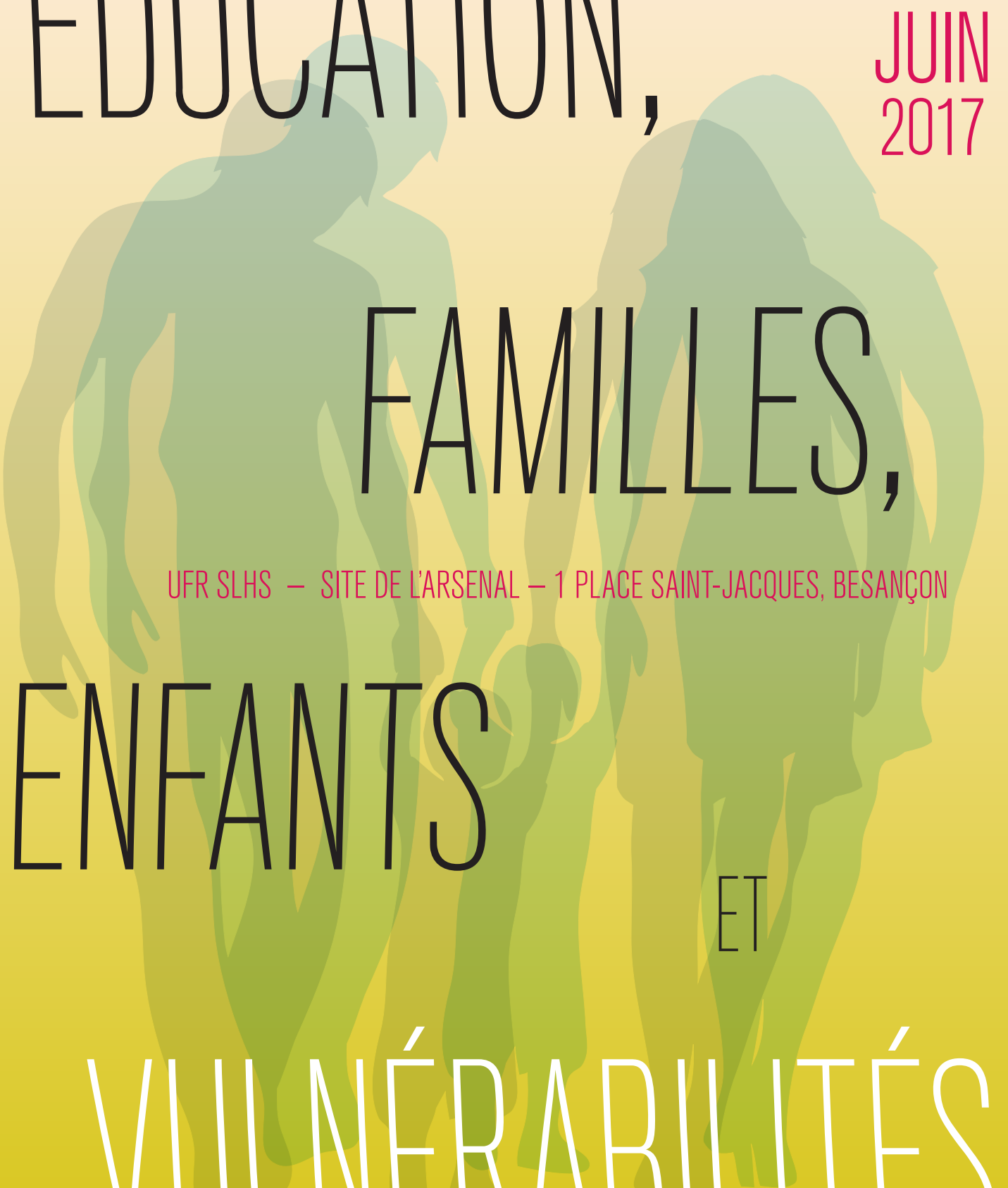




ÉDUCATION,

8/9
JUN
2017

FAMILLES,

UFR SLHS — SITE DE L'ARSENAL — 1 PLACE SAINT-JACQUES, BESANÇON

ENFANTS

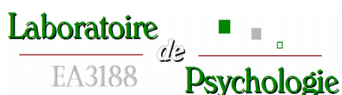
ET

VULNÉRABILITÉS

Colloque international Éducation, Familles, Enfants et Vulnérabilités

Besançon, 8 et 9 juin 2017

Organisation :



Université de Franche-Comté



Université du Québec
à Trois-Rivières

avec le soutien de :



contacts :

michel.boutanquoi@univ-fcomte.fr

carl.lacharité@uqtr.ca

catherinesellenet@hotmail.com

site :

<http://www.colloque-familles-vulnerabilites.univ-fcomte.fr>

Argument

De la défaillance à la vulnérabilité

Les familles auprès desquelles interviennent des services éducatifs ont pu être considérées comme des familles déviantes, des familles défaillantes. Le regard normatif, les situations dramatiques de violence et de négligence ont orienté les actions dans une logique de prévention des risques auxquels sont exposés potentiellement les enfants qui marque encore profondément le travail d'intervention sociale et éducative. Les risques, auxquels sont exposés potentiellement les enfants, sont évalués au regard des trajectoires familiales, de l'adaptation des comportements et aussi du degré d'adhésion des parents aux mesures envisagées.

La question des ressources des familles (ressources sociales, économiques...) nécessaires pour assurer au quotidien l'éducation des enfants, la question de la construction de la parentalité tout à la fois d'un point de vue psychique mais aussi social viennent tour à tour interroger un modèle d'intervention basé sur la correction des défaillances (surtout celles attribuées à la mère, le père étant souvent un point aveugle de ce modèle) pour tenter de prendre en compte la vulnérabilité.

Un concept à interroger

Mais comme le questionne l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance (ONPE) dans un dossier thématique (2014) : « dans quelle mesure le concept de vulnérabilité est-il opérant pour interpréter, modéliser, représenter avec justesse et précision les situations de danger rencontrées par les enfants ? » On peut étendre l'interrogation à sa capacité à représenter avec justesse et précisions les situations familiales rencontrées dans le champ des actions éducatives.

Le concept et son utilisation ont connu un certain développement (Martin 2013 ; Brodiez-Dolino 2015) à l'instar de celui de l'exclusion dans les années 1990 qui conduisit Castel à le situer comme « un mot valise pour décliner toutes les variétés de la misère du monde » (1995 p. 13).

Sans chercher à épuiser le concept on peut dire avec Soulet (Oned 2014) que la vulnérabilité n'est pas une caractéristique des

Comité Scientifique :

Angels Balsells Bailon (Lleida)

*Geneviève Bergonnier-Dupuy
(Paris X)*

Michel Boutanquoi (Besançon)

*Hélène Cheronnet (ENPJJ,
Roubaix)*

Didier Drieu (Rouen)

Paul Durning (Paris X)

Carl Lacharité (Trois-Rivières)

Louise Lemay (Sherbrook)

Denis Mellier (Besançon)

Paola Milani (Padoue)

Tristan Milot (Trois-Rivières)

Marie-Andrée Poirier (Montréal)

Monica Ruiz Casares (Montréal)

*Mara Régina Santos da Silva
(Rio Grande)*

Gilles Séraphin (ONPE, Paris)

Chiara Sita (Vérone)

Lenka Sulova (Prague)

Catherine Sellenet (Nantes)

Chantal Zaouche (Toulouse)

individus mais doit être abordée dans un cadre relationnel entre un

individu ou un groupe avec ses caractéristiques et situé dans un contexte. Elle est potentielle et peut donc être contrée car il est possible de faire en sorte que la menace, le risque disparaissent ou n'adviennent pas : « La vulnérabilité est en ce sens intimement liée à l'idée de capacité d'action » (p. 129). Elle est structurelle parce qu'elle dépend des niveaux de protection. En ce dernier sens Soulet (2013) rejoint l'analyse de Castel lorsqu'il pointe les enjeux de la solidarité dans une société de semblables.

Martin (op.cit), reprenant Castel, propose un schéma qui croise deux axes d'intégration de la société : un axe qui représente l'intégration à la société salariale et aux protections qui accompagnent le salaire (protection collective) ; un axe qui représente l'insertion dans un réseau de sociabilité socio-familiale et communautaire (la « protection rapprochée »). Leur croisement détermine 4 sphères : la sphère de *l'intégration* (personnes bien intégrées sur le marché du travail et dans un réseau de proches) ; la sphère de *l'assistance* (personnes éloignées du marché du travail, mais intégrée dans un réseau de proches) ; la sphère de *la désaffiliation* (personnes éloignée du marché du travail et isolée - sans soutien social) ; la sphère de *la vulnérabilité* où se combinent la fragilité des liens sociaux primaires et familiaux et la précarité sur le marché du travail.

Mais la vulnérabilité pourrait bien aussi refléter une situation de crise et de pertes de repères qui ébranle chacun dans une société hypermoderne, société de l'excès et de l'éphémère (Aubert 2010). Comme le souligne Kaes (2013 p. 284): « Le monde (...) hypermoderne nous confronte à un ensemble de bouleversements aigus et hyper rapides qui affectent le socle narcissique de notre être. Le contrat intersubjectif et intergénérationnel qui nous assure de l'investissement de notre place dans un ensemble, et qui nous oblige à investir celui-ci pour en assurer la conservation, est lui-même ébranlé ou mis en pièces ». La vulnérabilité interroge alors non seulement les solidarités mises à mal, l'intégration problématique mais aussi une manière de faire société au travers de nos institutions.

Vulnérabilité, Care et Empowerment

De fait, si la vulnérabilité des familles ne peut être pensée en dehors de la question des ressources familiales, sociales et économiques, en terme d'institutions elle apparaît également « indissociable des processus d'accompagnement, de parcours et d'individualisation, mais aussi des dialectiques de la dépendance et de l'autonomisation, du *care* et de l'*empowerment* » (Brodiez-Dolino 2015 p.17).

On le sait, ces deux derniers concepts peuvent poser problème, le *care* lorsqu'il se réduit « à une disposition et une sensibilité (qui) rend plus difficile encore de reconnaître l'injustice des arrangements sociaux et politiques » (Paperman 2005 p. 294), l'*empowerment* lorsqu'il retourne aux individus et aux groupes la responsabilité de leur état et convoque les logiques du *workfare*. Ravon (2014 p.267) qui lui aussi relie l'usage de la notion de vulnérabilité et le développement des logiques du *care* et de

Lieu :

Université de Franche-Comté
Ufr Slhs
1 place Saint Jacques
25000 Besançon
(centre-ville accessible par bus et tram : <http://www.ginko.voyage/>)

Train : gare Tgv
Besançon-Viotte

Hébergement

Restauration

<http://www.besancon-tourisme.com>

Inscriptions :

ouverture prochaine via le site
inscriptions individuelles : 100 €
étudiants : 20 €
formation continue : 170 €

l'empowerment -ce qu'il nomme un régime de présentisme d'intervention de type clinique, savant mélange d'écoute de soin et de travail sur soi » - ne manque pas de souligner le risque d'ingérence au travers de la généralisation de l'aide conditionnée (notion de contrat de projet) et comment il est possible de « basculer à tout moment d'une aide à l'émancipation vers un contrôle assujettissant lorsque par exemple les personnes sont cadrées comme étant responsables des moyens avec lesquels elles doivent faire face à leur difficultés » (op.cit p. 268).

Pour autant si on situe le *care* comme souci d'autrui en tant que sujet, *l'empowerment* comme reconnaissance de la « capacité des individus à définir les termes de leur propre vie, de leur propre identité, et de leurs propres projets », comme « pratiques qui visent à renforcer le pouvoir d'agir des personnes et des groupes comme des familles » (Montigny et Lacharité 2012 p. 55) ils peuvent alors devenir un appui pour penser les pratiques professionnelles envers les parents, les enfants, les familles.

L'objet du colloque pourrait être d'interroger comment les pratiques professionnelles inscrites dans des espaces institutionnels soutiennent les parents, les enfants et les familles pour les aider à émerger de la sphère de la vulnérabilité, à contre-carrer les logiques de désaffiliation (Castel) et pourquoi, dans certains cas, elles ne parviennent pas à proposer des bifurcations dans des trajectoires comme en témoignent certains parcours familiaux ou certains parcours de jeunes dits « incasables ». Dit autrement, comment les pratiques aident à regagner la maîtrise de leurs vies (Nijanatten 2013 p. 90), en sollicitant et en respectant leurs choix (Lietz 2011 p. 891) ?

Le colloque cherchera :

- à mettre en regard et en débat les différentes notions utilisées dans le champ de la protection de l'enfance pour nommer les difficultés (défaillance, déviance, carence, exclusion, vulnérabilité...)
- à situer l'évolution des regards portés sur les familles et les enfants en difficulté
- à interroger les pratiques, leur évolution au regard de l'évolution des représentations et des contextes d'exercice
- à interroger l'approche et les pratiques s'appuyant sur cette notion de vulnérabilité

Il articulera séances plénières et ateliers de présentation de recherche réalisées avec la participation de professionnels, d'enfant, de familles ou de jeunes.

Appel à communication

Les propositions individuelles ou collectives de communication viseront à alimenter les éléments de débats. Elles devront s'appuyer notamment sur des recherches de terrain menées en collaboration avec des professionnels et/ou des enfants, des jeunes et des familles concernées par les situations de vulnérabilités que celles-ci soient liées à moments de transitions ; à des fragilités psychologiques, sociales ou familiales ; à l'environnement social, économique et culturel. Une attention particulière aux processus

d'entrée dans les situations de vulnérabilité et aux processus d'accompagnement professionnel visant à développer les capacités d'action des familles est attendue.

Les propositions doivent s'inscrire dans les différentes disciplines des sciences humaines et sociales. Chaque proposition doit comprendre :

- un titre
- le nom du ou des intervenants et leur affiliation
- un résumé de 250 mots en français et en anglais
- une adresse courriel
- une présentation de deux pages maximum précisant le cadre de la recherche, les personnes concernées, l'objet, la méthodologie, les résultats et les suites envisagées.
- les cinq références principales

Les propositions sont à adresser sous forme de fichier (.odt ; .docx ou .pdf) à l'adresse suivante :

colloque-vulnerabilites@univ-fcomte.fr

date limite pour les soumissions : 15 décembre 2016

retour des évaluation vers le 20 janvier 2017

Références

- Auber, N. (2010) La société hypermoderne, une société par excès, *Changement social*, 15, 23-34.
- Brodiez-Dolino, A. (2015) La vulnérabilité, nouvelle catégorie de l'action publique, *Informations sociales*, n° 188, 10-18.
- Castel, R. (1995) Les pièges de l'exclusion, *Lien social et Politiques* -RIAC, 34, 13-21.
- Castel, R. (2013) Quelle société voulons-nous ? *Alter European Journal of Disability Research*, 7, 277-282.
- Kaes, R. (2013) Face au maître psychique dans les cultures hypermodernes, que peut la psychanalyse ? *Bulletin de psychologie*, 526, 281-288.
- Lietz, C.A. (2011) Theoretical adherence to family centered practice: Are strengths-based principles illustrated in families descriptions of child welfare services ? *Children and Youth Services Review*, 33, 888-893.
- Martin, C (2013) Penser la vulnérabilité, les apports de Robert Castel, *Alter European Journal of Disability Research*, 7, 293-298.
- ONED/ONPE (2014) *Vulnérabilités, identifications des risques et protection de l'enfance*, Paris, La Documentation Française.
- Montigny de, F ; Lacharité, C. (2012) Perceptions des professionnels de leurs pratiques auprès des parents de jeunes enfants, *Enfances, Familles, Générations*, n° 16, 53-73.
- Nijnatten, C. Van (2013). *Children's Agency, children's welfare. A dialogical approach to child development, policy and practice*. The Policy Press.
- Paperman, P. (2005) Les gens vulnérables n'ont rien d'exceptionnel, Paperman, P & Laugier, S (eds) *Le souci des autres*, Paris Editions de l'EHESS, 281-297.
- Ravon, B. (2014) De l'exposition à la blessure du temps, vulnérabilité et présentisme, in Brodiez-Dolino, A. et al. (eds) *Vulnérabilités sanitaires et sociales*, Rennes, PUR, 261-270.
- Soulet, M.A. (2013) Vulnérabilité et enfance en danger. Quels rapports ? Quels apports, in Oned, *Vulnérabilités, identifications des risques et protection de l'enfance*, Paris, La Documentation Française, 135-143.
- Soulet M-H. (2014), Les raisons d'un succès. La vulnérabilité comme analyseur des problèmes sociaux contemporains, in Bordiez-Dolino A., Von Bueltzingsloewen I., Eyraud B., Ravon B., Laval C. *Vulnérabilités sanitaires et sociales. De l'histoire à la sociologie*. Rennes, PUR, 59-64.